



En Bretagne, un travailleur indépendant sur cinq exerce également une activité salariée

Depuis le début des années 2000, l'emploi non-salarié breton progresse. En proportion, la Bretagne compte plus de non-salariés que la France métropolitaine : avec 12 % de l'emploi total, la région se situe au 5^{ème} rang national. Par ailleurs, dans les secteurs non agricoles, les non-salariés exercent leurs activités sous divers statuts.

80% des non-salariés sont exclusivement non-salariés

- Ils constituent le noyau traditionnel des travailleurs indépendants (maçons, boulangers, avocats, médecins, artistes,...).
- de forts écarts de revenus d'activité selon les métiers :
Par exemple, les non salariés travaillant dans l'hébergement et la restauration ont un revenu net médian de 1 500 euros par mois (la moitié ont un revenu inférieur, la moitié un revenu supérieur). Pour ceux exerçant dans les activités juridiques et comptables, ce revenu net médian s'établit à 5500 euros par mois.

20% des non-salariés sont aussi salariés : ces polyactifs perçoivent à la fois des revenus d'activité salariaux et non salariaux.

- C'est en particulier le cas pour les micro-entrepreneurs : 44% des micro-entrepreneurs concilient les deux formes d'activité (= polyactivité).
- la polyactivité augmente le niveau moyen des revenus d'activité : plus les revenus non-salariaux sont faibles, plus le taux de polyactivité est élevé. En Bretagne, l'ensemble des revenus des micro-entrepreneurs polyactifs = 1800 euros en moyenne contre 500 euros pour les micro-entrepreneurs exclusifs.

Pour en savoir plus, étude à télécharger sur le site de l'Insee :
www.insee.fr/fr/statistiques/3277251

Sous embargo jusqu'au 30 novembre à 12h

contact presse : Florence Le Bris – 02 99 29 33 50 -
communication-bretagne@insee.fr